



COMMUNIQUÉ

17/10/26

DE SAINTE-SOLINE À NIORT : RETOUR SUR CETTE DOUBLE MOBILISATION CONTRE L'ACCAPAREMENT DE L'EAU, LE DÉNI DE DÉMOCRATIE ET LE SACRIFICE DU VIVANT

Ce vendredi 16 octobre, de Sainte-Soline à Niort, Bassines Non Merci, aux côtés de nombreux soutiens, se sont mobilisés pour faire entendre une même exigence : que l'eau et le vivant cessent d'être sacrifiés au profit d'un modèle agricole qui accapare l'eau, piétine les engagements environnementaux et bénéficie de la complaisance de l'État, au détriment de l'intérêt général.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont répondu présent-es en quelques jours à peine, après un appel lancé lundi. Élu-es, parlementaires, scientifiques, associations environnementales, syndicats, organisations politiques, paysannes et citoyennes... Cette présence, malgré ce délai très court, témoigne de la force et de la solidarité de ce combat partagé contre les méga-bassines.

Venus du Marais poitevin voisin, de la Vienne, de l'Essonne, de la Gironde et même du Rhône, toutes et tous ont défendu la nécessité d'un autre modèle agricole. Ils ont dénoncé une politique du fait accompli, un non-sens écologique et la multiplication des dérogations, qui finissent par vider de leur sens les règles établies pour protéger l'intérêt commun et le vivant.



À Sainte-Soline, l'Outarde sacrifiée sur la politique du fait accompli



À Sainte-Soline, une soixantaine de personnes se sont rassemblées devant la mairie pour dénoncer la dérogation accordée par la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, permettant de porter atteinte à la protection stricte de l'Outarde canepetière en vue du remplissage de la mégabassine. En accordant cette dérogation malgré l'avis très défavorable du Conseil national de la protection de la nature (CNPN), le gouvernement fait le choix de régulariser une situation contestée plutôt que de tirer les conséquences des alertes scientifiques et des exigences de protection de la biodiversité.

Au début du rassemblement, une quinzaine d'agriculteurs étaient présents devant l'entrée de la mairie, à quelques mètres de nous. Visiblement en colère, mais ne souhaitant pas s'exprimer à la presse, ils ont finalement quitté les lieux vers 9h30, dans une atmosphère tendue et sans qu'aucun échange ne s'engage.

Présent lors du rassemblement, Régis Ouvard, représentant de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) en Poitou-Charentes, a rappelé la gravité des enjeux. **L'Outarde canepetière est une espèce menacée d'extinction, dont les populations ont subi un effondrement considérable de 94% entre les années 1970 et 2000.** Il a rappelé que le Poitou-Charentes abrite la dernière population migratrice de l'espèce en Europe occidentale. Sa préservation est donc un enjeu majeur, bien au-delà de la bassine de Sainte-Soline. La LPO s'accorde sur l'avis du CNPN qui pointe notamment l'absence de démonstration satisfaisante concernant les solutions alternatives, la grande sous-estimation de l'effet repoussoir de la bassine sur l'Outarde, ainsi que les limites et les incertitudes entourant les mesures compensatoires.

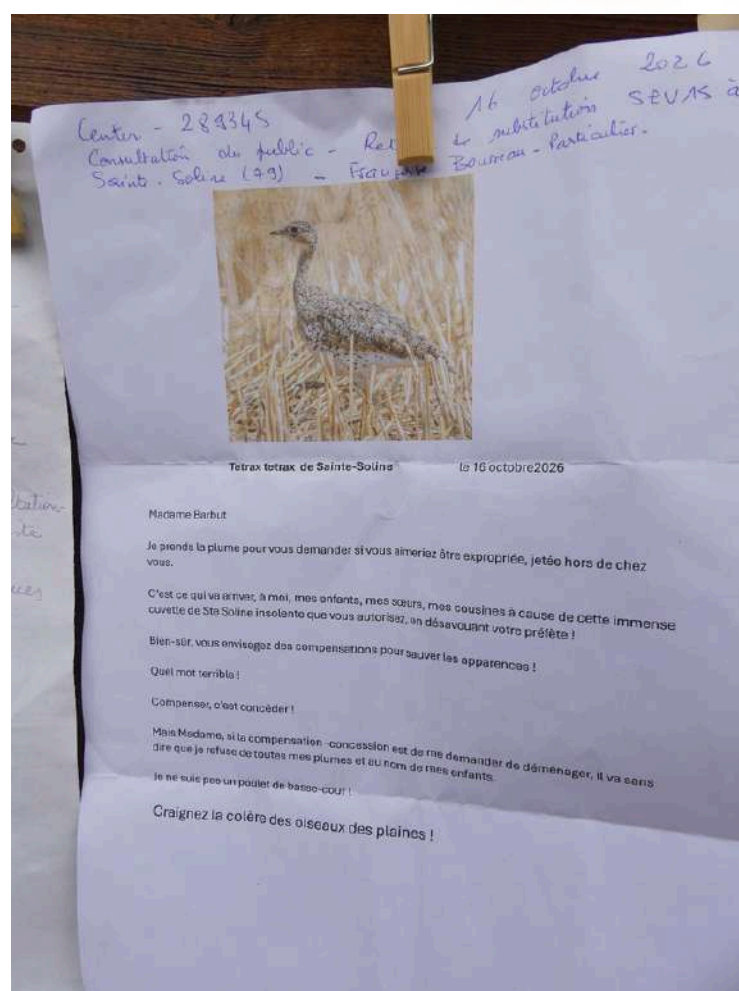


Mais les impacts ne se limitent pas à l'emprise physique de l'ouvrage. En favorisant le maintien de systèmes agricoles intensifs et en développant encore davantage le recours à l'irrigation (augmentation des surfaces irrigables et des volumes prélevés), les bassines contribuent à la transformation des habitats et à la dégradation des conditions nécessaires à la reproduction de l'espèce sur l'ensemble du territoire alimenté par la mégabassine. Comme cela a été rappelé, l'irrigation par aspersion, les déplacements du matériel d'irrigation et les interventions agricoles sont autant d'éléments perturbateurs à la nidification. Aussi la course à la rentabilité imposée par un investissement parfois démesuré incite à irriguer et faucher toujours plus souvent la luzerne, culture privilégiée par l'Outarde.

Protéger l'Outarde ne consiste absolument pas à compenser à la marge les dégâts de la bassine, cela suppose de préserver durablement ses habitats et de transformer les pratiques agricoles qui les menacent.

Nous avons également alerté sur le risque de précédent car si la dérogation de Sainte-Soline est accordée, qu'en sera-t-il des autres projets concernés par les mêmes enjeux de conservation, notamment à Sainte-Sauvant, à Messé et à Mougou ?

Il est clair que cette décision relève d'une politique du fait accompli. Comme nous l'avons signifié à maintes reprises, les promoteurs des bassines n'ignoraient pas les contestations et les risques juridiques pesant sur leurs projets et pourtant ils les ont construites sans attendre l'issue des contentieux. Il est inacceptable de demander aujourd'hui de nouvelles dérogations pour rendre utilisables des ouvrages dont la légalité et les conséquences environnementales sont contestées.



Des engagements agricoles non tenus

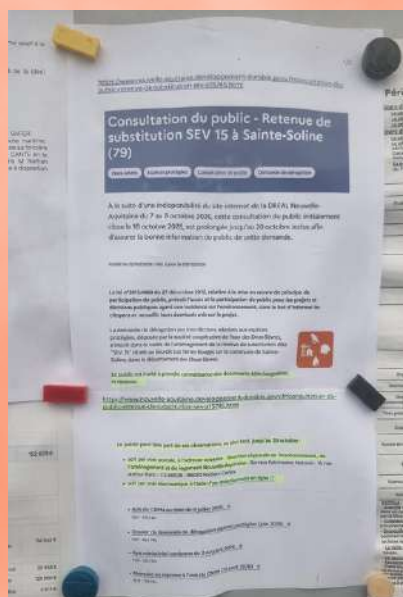
La mobilisation a également permis de rappeler que les bassines ont été justifiées par des engagements de transformation des pratiques agricoles. Or, les résultats annoncés sont loin d'être au rendez-vous. Loïc Michaud, maire d'Amuré, est revenu sur les manquements constatés sur les territoires où les 4 premières bassines ont été construites (réduction quasi-nulle de l'utilisation des pesticides très loin des ambitions affichées de 50%, aménagements paysagers largement absents, absence d'accélération significative de la conversion à l'agriculture biologique et promesses non tenues concernant les niveaux d'eau dans les rivières). Nous rappelons que l'étude « Bilan des engagements du protocole » de novembre 2023, commandée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a reconnu le manque d'ambition d'un protocole bien peu contraignant qui n'engage qu'à maintenir les pratiques déjà en place.

« Les actions les plus souscrites demandent peu d'efforts supplémentaires et portent rarement sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, réduction indispensable pour la protection de la ressource en eau et la biodiversité »

Les bassines devaient garantir une meilleure gestion de l'eau et accompagner une transition agroécologique. Pourtant, les engagements environnementaux n'ont absolument pas produit les résultats attendus.

Une consultation publique obstruée

Nous avons également dénoncé combien la consultation publique, en cours jusqu'au 25 octobre, illustre une nouvelle fois la volonté de passer en force, sans véritablement prendre en compte les avis des citoyen·nes. En effet, tout est fait pour obstruer la participation de la population (information insuffisante tout le long de la procédure, délais ultra-restreints, difficulté pour les citoyen·nes d'accéder à l'information à cause de plusieurs maintenances sur le site de la DREAL et de prendre connaissance d'un dossier particulièrement volumineux uniquement disponible sur internet, sachant qu'aucun des documents n'est disponible en version papier à la mairie). **Que cela ne tienne, nous avons nous-mêmes fait entendre nos voix en déposant symboliquement nos avis et témoignages à la mairie de Sainte-Soline, pour rappeler que les habitant·es doivent pouvoir être entendu·es lorsqu'il s'agit de l'eau, de la biodiversité et de leur avenir.**



À Niort, ouvrir le dialogue avec les agriculteurs

La mobilisation à Niort s'inscrivait dans une volonté de ne pas réduire le débat sur les bassines à une opposition entre agriculteurs et écologistes.

Dans un contexte agricole difficile, marqué par les conséquences d'un été éprouvant, nous savons que les agriculteur-rices sont confronté-es à des inquiétudes réelles (revenus, accès à l'eau, avenir des exploitations, adaptation au changement climatique...). Nous savons également que les difficultés économiques de la Coop de l'Eau 79 font peser une pression supplémentaire sur les irrigants, particulièrement sur ceux qui ne sont pas raccordés et qui ne sont pas assurés de pouvoir bénéficier de l'eau l'été. C'est pourquoi nous voulions échanger avec eux. Cette situation pose une question fondamentale d'équité et de solidarité entre agriculteurs raccordés et non-raccordés mais aussi irrigants et non-irrigants.

En marge de notre rassemblement, un irrigant a d'ailleurs tenu à faire entendre sa colère et à dénoncer le fonctionnement de la Coop de l'eau 79. Il a déposé sur les pare-brises des voitures un témoignage dénonçant l'opacité de la Coop de l'Eau 79, les sommes qu'elle lui réclame alors qu'il n'aurait pas accès à l'eau, et les pressions judiciaires qu'il estime subir. Quand des irrigants eux-mêmes contestent ce système, il devient difficile de prétendre que le modèle des bassines fait consensus !

L'eau ne peut devenir un privilège réservé à quelques exploitations, tandis que d'autres en supporteraient les coûts et les conséquences sans bénéficier des mêmes garanties. Notre démarche n'est pas de stigmatiser les agriculteurs, mais de questionner les choix politiques et économiques qui organisent l'accès à l'eau, concentrent les moyens sur certains modèles de production et retardent les transformations pourtant indispensables.

La transition agricole doit se construire avec les paysan-nes, en soutenant des pratiques économes en eau, la diversification des cultures, la restauration des sols, les haies, l'agroécologie et l'agriculture biologique.

COOP DE L'EAU 79 :

UNE DICTATURE ORGANISEE

Je souhaite dénoncer fermement les pratiques de la Coopérative de l'Eau 79, dont la gouvernance et la gestion s'apparentent aujourd'hui à une administration arbitraire.

La Coop me réclame la somme de 13 900€ pour une période 2022 à 2024, sans jamais avoir été en mesure de justifier cette facturation par un quelconque service rendu. En effet trop éloigné de l'ouvrage, il est techniquement impossible de fournir de l'eau pour l'exploitation. A noter, plus de 16 000 € on été payé entre 2011 et 2021. Total 30 000 pour ???????

Malgré mes demandes répétées d'explications, la Coop est restée muette, préférant, sans conciliation, engager des poursuites par voie d'huissier et m'assigner devant le tribunal. Cette procédure semble avant tout punitive, visant à faire de mon cas, un exemple départemental, alors que de nombreux autres agriculteurs subissent les mêmes irrégularités techniques et financières.

Alors qu'une étude de la Chambre d'Agriculture révèle que 60% des agriculteurs du département envisagent de cesser leur activité en cette période de crise institutionnelle, économique et climatique, la Coop, gérée de manière opaque, s'acharne sur les exploitations les plus vulnérables sans aucune considération. Au lieu de soutenir la profession, elle la méprise tout en bénéficiant d'une protection institutionnelle aveugle.

Sur le plan de la gestion, les frais de fonctionnements de la Coop explosent, sans qu'aucune remise en question de sa rentabilité ou de son avenir ne soit actualisé. En persistant dans un modèle de stockage de l'eau contesté et économiquement intenable, la Coop court à la faillite et fragilise l'ensemble de notre agriculture.

Les oppositions légitimes de la société civile et agricoles ne relèvent pas seulement d'un débat écologique, mais d'un constat de bon sens face à des décideurs qui ont perdu toute crédibilité.

Il est temps d'arrêter ce naufrage avant qu'il ne soit trop tard.

Il faut réfléchir à un autre modèle de stockage et gestion de notre eau.....

Un agriculteur en colère : Patrice SUD 79

Sosirrigation79@hotmail.com

La mobilisation continue !



De Sainte-Soline à Niort, nos mobilisations ont permis de rappeler que l'eau doit rester une ressource partagée, gérée dans l'intérêt général et dans le respect des milieux et de la biodiversité.

Nous refusons qu'elle soit accaparée au bénéfice d'un modèle agricole minoritaire, que les décisions de justice soient contournées par des procédures de régularisation successives, que les consultations publiques deviennent de simples formalités et que la biodiversité soit sacrifiée au nom du fait accompli.

La mobilisation ne s'arrête pas aujourd'hui. Nous savons pertinemment que la consultation publique aboutira à la publication de l'arrêté préfectoral autorisant le remplissage de la bassine (soit, potentiellement dès le 1er novembre). Nous nous y opposerons fermement. Nous ne céderons pas. Nous continuerons à nous battre sur tous les fronts pour empêcher ces projets écocidaires de s'imposer, défendre l'eau comme un commun, protéger la biodiversité et faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Et pour ça, dans les prochain-es semaines et mois, nous aurons besoin de chacun-e d'entre vous pour renforcer la mobilisation et construire le rapport de force nécessaire !

En attendant, nous serons mobilisé-es le 17 octobre, en Deux-Sèvres, comme partout en France, dans le cadre de la mobilisation nationale.

- **À Niort : rendez-vous sur le parvis de la Gare à 11h.**
- **À Parthenay : rendez-vous Place du Drapeau à 14h.**
- **À Bressuire : rendez-vous sur le rond-point de Bocapôle à 14h.**
- **À Thouars : rendez-vous boulevard Port Gentil à 11h.**

